



Droit public

- ⇒ **Action territoriale**
- ⇒ **Droit public approfondi**
- ⇒ **Droit public des affaires**
- ⇒ **Droit et pratique des contentieux publics**
- ⇒ **Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement**
- ⇒ **Droit public comparé**

Responsables de la mention Droit public :

> Charles-Édouard Sénac

(charles-edouard.senac@u-bordeaux.fr)

> Sylvain Niquège

(sylvain.niquege@u-bordeaux.fr)

Action territoriale

Objectifs de la formation

Le parcours Action territoriale est une formation généraliste en droit public dont la vocation est de former les étudiants aux métiers de l'administration locale, territoriale ou étatique, aussi bien qu'aux métiers d'avocat ou d'enseignant-chercheur. Outre l'enseignement des matières fondamentales du droit public, le master permet une spécialisation progressive en droit local, et ce dès la première année (droit des collectivités territoriales, droit de l'État territorial). La seconde année, orientée vers la professionnalisation, est désormais ouverte à l'apprentissage.

Débouchés professionnels

Les étudiants du parcours Action territoriale se destinent aux métiers :

- › de juriste spécialisé en droit local,
- › de responsable des affaires juridiques au sein des collectivités territoriales ou de l'administration étatique,
- › de directeur général des services ou de responsable ressources-humaines,
- › ou d'avocat spécialisé en droit des collectivités territoriales.

Points forts de la formation

Les étudiants du parcours Action territoriale bénéficient de débouchés très diversifiés grâce à leur formation alliant connaissances générales et spécialisées, ainsi que d'un excellent taux d'insertion professionnelle, notamment grâce à niveau élevé de réussite aux concours de la fonction publique de catégorie A (attaché territorial, Instituts régionaux d'administration...).

Contacts

Responsables de la formation

- > Pascal COMBEAU
pascal.combeau@u-bordeaux.fr
- > Sylvain NIQUEGE
sylvain.niquege@u-bordeaux.fr

Droit public approfondi

Objectifs de la formation

Le Master Droit public approfondi a pour objet de donner aux étudiants un haut niveau de connaissances en droit public interne et de leur permettre de se livrer à une étude critique de ses finalités, de sa signification et de ses évolutions. Il accorde également une place cruciale au droit comparé et aux droits étrangers ainsi qu'au droit européen et international.

Il vise ainsi à permettre une recherche fondamentale sur les systèmes de droit public interne mais également une réflexion appliquée à l'exercice des professions juridiques et judiciaires nécessitant des connaissances en droit public.

Débouchés professionnels

Par son contenu, ses méthodes et la place réservée au travail personnel, le Master Droit public approfondi offre plusieurs débouchés professionnels.

D'une part, il prépare au doctorat et à l'accès aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche -dont le concours de l'agrégation de droit public et celui de la maîtrise de conférences- ou à des activités de recherche dans d'autres structures (CNRS, par exemple).

D'autre part, il délivre une formation exigée par les épreuves des concours administratifs de catégorie A et par différentes professions intervenant en droit public : cadres supérieurs de la fonction publique de l'État, des collectivités territoriales, des grands établissements publics, des organisations européennes et internationales, des entreprises publiques et privées, magistrature et barreau...

Points forts de la formation

Le Master Droit public approfondi constitue un diplôme ouvert sur un large spectre des compétences. Il permet, outre l'étude du droit interne, de développer la connaissance du droit comparé et des droits européen et international. Cette ouverture garantit l'attractivité et la visibilité du diplôme qui attire chaque année plusieurs étudiants étrangers. Dans le même esprit, un double diplôme avec l'Université Santo Tomas en Colombie est proposé dans le cadre de la deuxième année de ce Master.

Contacts

Responsables de la formation

> Ferdinand MÉLIN-SOUCRAMANIE
ferdinand.melin-soucramanien@u-bordeaux.fr

> Aude ROUYÈRE
aude.rouyere@u-bordeaux.fr

Droit public des affaires

Objectifs de la formation

Le parcours Droit public des affaires est à partir du M2 une formation spécialisée destinée à offrir aux étudiants de solides connaissances en droit des contrats publics, en droit de la régulation et en finances et gestion financière publiques. La formation est à visée professionnelle. Par la nature des enseignements proposés (études de cas, simulation professionnelle), la possibilité d'une alternance en entreprise ou en administration et la diversité professionnelle des membres de l'équipe pédagogique (avocats spécialisées, magistrats financiers, directeur de services juridiques, consultants), le parcours Droit public des affaires vise à préparer et à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants qui trouvent généralement un emploi dès la sortie du Master.

Débouchés professionnels

Les étudiants du parcours Droit public des affaires se destinent :

- > aux activités de consultant et de conseil et notamment d'avocats spécialisés,
- > aux fonctions de responsables de services « marchés publics et finances » ou « contrats complexes » dans les collectivités territoriales,
- > aux métiers de juriste d'entreprise (soit dans le secteur de l'économie mixte, soit auprès des entreprises partenaires contractuels des administrations),
- > aux concours de la fonction publique dans les administrations économiques et financières.

Points forts de la formation

Le parcours Droit public des affaires constitue une formation professionnalisante, reconnu par les employeurs publics et privés, qui offre aux étudiants non seulement les compétences attendues sur le marché du travail mais également de réelles opportunités professionnelles. L'ouverture du parcours à l'apprentissage, choisi par la majorité des étudiants, et la diversité des débouchés possibles favorisent également la forte insertion professionnelle des diplômés.

Contacts

Responsables de la formation

> Jean-François BRISSON

jean-francois.brisson@u-bordeaux.fr

> Alain PARIENTE

alain.pariente@u-bordeaux.fr

Droit public comparé

Objectifs de la formation

L'originalité de cette nouvelle formation est de conserver une dominante disciplinaire, la spécialisation en droit public, tout en renforçant l'aspect international. La plus-value réside dans l'accent mis sur les compétences en droit(s) étranger(s) et comparé avec en particulier une mobilité internationale aux semestres 2 et 4. Le parcours droit public comparé dès la première année de Master rattaché à la mention Droit public permet une sélection sur un prérequis spécifique (la maîtrise d'une langue étrangère) et une progression des étudiants sur un élément pédagogique spécifique (la mobilité internationale en semestre 2 de la 1ère année et 2e année). Les objectifs poursuivis par le parcours droit public comparé sont : d'une part, de parfaire la culture juridique fondamentale du droit public comparé et, d'autre part, d'approfondir les connaissances dans les grands domaines de spécialité du droit public comparé.

Débouchés professionnels

Les étudiants du parcours Droit public comparé peuvent intégrer :

- > des cabinets d'avocat ayant une dimension européenne et internationale,
- > des entreprises de dimension transnationale,
- > les métiers de la diplomatie,
- > les institutions européennes ou internationales .

Il leur est possible de poursuivre leurs études dans le cadre d'un doctorat, ouvrant à une perspective professionnelle universitaire.

Points forts de la formation

> Mobilité internationale

> Formation transversale (Droit public et droit privé) en 2e année de Master par la réunion de tous les étudiants des parcours

Contact

Responsable de la formation

> Marie-Claire PONTTHOREAU
marie-claire.ponthoreau@u-bordeaux.fr

Droit et pratique des contentieux publics

Objectifs de la formation

Le parcours Droit et pratique des contentieux publics est une formation destinée à l'étude des contentieux publics généraux (constitutionnel, administratif, européen...) et spécifiques (contentieux des étrangers, contentieux fiscal, contentieux de l'urbanisme et de l'environnement...) afin de former des juristes de haut niveau maîtrisant le droit du procès, les stratégies contentieuses et les différents types de contentieux. La spécialisation s'acquiert progressivement sur les deux années du parcours. Après une première année destinée à consolider les connaissances en droit public, la seconde année est plus fortement orientée sur les enseignements spécialisés et la pratique professionnelle (stage obligatoire, exercices pratiques consistant en des notes de rapporteurs, rédactions de mémoires, procès fictifs, concours de plaidoirie,...). Le Master permet également la poursuite vers une thèse de doctorat dans le champ des contentieux.

Débouchés professionnels

Les étudiants de ce parcours se destinent principalement :

- > aux concours et en particulier à celui de Conseiller des Tribunaux administratifs et des Cours administratives d'appel,
- > à l'examen d'entrée du Barreau et à exercer la profession d'avocat,
- > à toutes les fonctions de juriste dans les structures publiques (collectivités territoriales, établissements publics,...), para-publiques ou privées.

Points forts de la formation

Le parcours allie, tout au long des deux années, des enseignements théoriques et pratiques, en mobilisant un grand réseau de partenaires professionnels institutionnels (Avocats, Magistrats des TA et CAA et membres du conseil d'Etat, juristes territoriaux...) et des universitaires. Les exercices de mise en situation sont nombreux (analyse de dossiers, rédaction de notes de rapporteur et de conclusions, procès fictifs, concours de plaidoirie, clinique du droit, stage...).

L'association des étudiants du Master, l'Association bordelaise des juristes en contentieux publics (ABJCP) est très active dans l'organisation d'événements avec les professionnels. Le parcours permet ainsi de former des juristes de haut niveau spécialistes des contentieux et d'offrir un très fort niveau d'insertion professionnelle dans l'année qui suit le diplôme.

Contacts

Responsables de la formation

> Fabrice HOURQUEBIE

fabrice.hourquebie@u-bordeaux.fr

> Ludovic GARRIDO

ludovic.garrido@u-bordeaux.fr

Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement

Objectifs de la formation

Le parcours Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement a pour objectif d'assurer la qualification de juristes dans le secteur public de l'aménagement urbain, du droit de la construction et du droit de l'immobilier en leur donnant une formation large couvrant ces différents secteurs afin qu'ils puissent exercer des fonctions de responsabilité et être aptes à faire évoluer leur carrière dans les différents métiers auxquels ce diplôme prépare. Pour ce faire, il permet aux étudiants en formation initiale ou en formation continue d'acquérir des compétences de juristes spécialisés en droit de l'urbanisme, en droit de l'aménagement, en droit de la construction et en droit de l'immobilier.

Débouchés professionnels

Les débouchés sont d'une grande diversité, répondant aux besoins juridiques des collectivités locales, des agences d'urbanisme, des bureaux d'études, des sociétés d'aménagement, des organismes HLM, des compagnies d'assurance, mais encore des promoteurs, lotisseurs, syndicats de copropriété, gestionnaires de patrimoine immobilier, notaires ou avocats.

Points forts de la formation

Le parcours permet à ses étudiants de bénéficier d'un très vaste réseau de partenaires dans les domaines auxquels ses enseignements se rapportent. C'est ce réseau qui permet aux étudiants de bénéficier d'offres de stage diversifiées et explique, avec la qualité d'enseignements dispensés tant par des universitaires que par des praticiens, un excellent taux d'insertion professionnelle depuis de nombreuses années.

Contact

Responsable de la formation

> Julien Martin

julien.martin@u-bordeaux.fr